

Recrutement de médecins : l'avis du maire de Nogaro

Y a-t-il concurrence avec Éauze et Riscle ?



Recrutement de médecins : l'avis du maire de Nogaro

L'avenir de la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de Nogaro est préoccupant, puisque 2 médecins la quittent pour s'installer à Manciet le 1er décembre et un 3e va partir en retraite : il en restera deux. Mais la Communauté de communes du Bas-Armagnac a pris tout exprès la compétence santé pour prendre ce problème « à bras-le-corps », en priorité absolue, nous a dit Vincent Gouanelle, président de la CCBA (1). Nous donnons ci-dessous la teneur d'une question posée lors de la réunion du conseil municipal de Nogaro le 15 octobre dernier par Roger Combres, adjoint au maire) et de la réponse du maire, Christian Peyret. Elles peuvent éclairer le contexte.

La question de Roger Combres

Roger Combres demande au maire des précisions sur le départ des 2 médecins, « dont les motivations semblent contradictoires et peu convaincantes ». Estimant que l'appel fait par la CCBA à un cabinet de recrutement de médecins « n'est pas illogique », il s'inquiète « de la situation concurrentielle entre la CCBA et la mairie d'Éauze, qui offre des conditions très avantageuses, sachant que notre président est aussi directeur général des services à la commune d'Éauze, ces deux fonctions sont-elles compatibles [NDLR – Devrait-il être interdit aux fonctionnaires de briguer un mandat d'élu?]. »

Réponse de Christian Peyret

La situation

Le maire répond qu'il a été averti par courriel le 27 juillet 2020 du départ des 2 médecins. ceux-ci souhaitent « préserver leur qualité de vie ». Mais ils souhaitent aussi rester dans la société de soignants (la Sisa) et conserver leur clientèle. Il y a là une contradiction. De plus, « ils vont couvrir un secteur dans la direction d'Éauze, qui est en recherche de médecins. » En rejoignant Manciet, ils profitent d'une installation en ZRR (Zone de revitalisation rurale) d'où une exemption d'impôt sur le revenu pendant 8 ans (5 ans à 100 % puis 3 ans en dégressif)

L'avenir de la MSP

« À partir du 1er décembre, seuls 2 médecins vont être opérationnels ». Le président de la CCBA dit que c'est sa priorité et il vient d'être mandaté pour charger un cabinet de recrutement « afin d'aller chercher des médecins libéraux. » Le 2 novembre, une conférence des maires de la CCBA décidera si le loyer de la MSP doit être réduit ou supprimé.

Concurrence

Les territoires de la CCBA, d'Éauze et de la Communauté de communes Armagnac-Adour (CCAA) sont en concurrence (la CCAA cherche 3 médecins) :

la ville d'Éauze a construit un centre médical équipé pour les futurs praticiens : ouverture du centre début janvier 2020 (5 cabinets médicaux, salle de soins de première urgence, secrétariat médical). Mise à disposition gratuite des locaux professionnels. La commune s'engage à prendre à sa charge le logement privé du médecin durant les 12 premiers mois d'installation, dans le respect d'un plafond de 700 euros/mois). Dispositif ZRR : exonération d'impôts sur le revenu durant 8 ans (texte pris sur le site de la ville d'Éauze),

la CCAA a fait le choix « à mon avis très pertinent », de mettre en place une structure gérée par elle-même avec des médecins salariés ; [NDLR - Ce qui lui permettra d'établir un planning pour les heures de travail et les heures d'astreinte].

Pour terminer, Christian Peyret rappelle que Nogaro met gratuitement un logement à la disposition de 3 médecins internes des hôpitaux qui viennent faire des remplacements à la MSP.

(1) Voir l'article sous ce lien (<https://lejournaldugers.fr/article/45105-1er-bilan-du-nouveau-conseil-de-la-ccba-de-nogaro>).
<https://lejournaldugers.fr/article/45174-recrutement-de-medecins-lavis-du-maire-de-nogaro>

N.B. - La photo représente Roger Combres.